

ACP CASA BIANCA
Square Hauwaerts 1
1140 EVERE
BCE 0834 521 187

Procès-Verbal des décisions
de l'assemblée générale statutaire
du 25 février 2016

1. Vérification des présences et validité de l'Assemblée.
Nomination du Président de séance et d'u secrétaire

Présents : Mesdames ALAIMO, FRANQUINET et Monsieur NOEL
Procuration de Mme HALVOET pour Mme Franquinet

Quotités présentes et représentées 624 /1000; 4 / 8

Le syndic, la spri ACTION/SERVICE est représenté par son gérant, M. TAECKE Pierre

Nomination du Président de séance et d'un secrétaire. : Mme FRANQUINET, présidente de séance
le syndic, secrétaire

Les quorums de présence étant atteints et les convocations ayant été envoyées sous les formes et dans les délais légaux, l'assemblée se déclare valide et entame ses délibérations à 19h35.

2. Acter l'approbation du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale statutaire du 19 février 2015

Le syndic n'a enregistré aucune réaction au procès-verbal dans les quatre mois de la tenue de cette réunion
Dès lors, il convient d'acter que le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans modification.

3. Rapport du Commissaire aux comptes. Approbation des comptes exercice 2015. Décharge au syndic.

Mme Franquinet a vérifié les comptes et n'a rien remarqué d'anormal. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au syndic.

Rapport du syndic d'évaluation des contrats de fournitures régulières.

Energie

	Fournisseur	prix unitaire (hTVA)	redevance	remise	courtier	honoraires
Gaz	//////////					
Mazout	//////////					
Electricité	OCTA +	54,40 €/MWh	17,74 €/an			

Electricité : prix fixe pour 2 ans. (comparé avec Luminus et Lampiris en novembre 2014 >> à partir du 1/04/2015). La redevance fixe est supprimée en 2016

Assurances

	Cie	Capital assuré	franchise	Prime totale	Courtier
Incendie	AXA	1 161 523,01 €	légale	1 136,60 €	MEUWESE GULBIS
RC Conseil	ALLIANZ			79,00 €	idem
Protect. jurid.	//////////				

réduction de prime de 65 euros en 2015 par rapport à 2014

Mme LOK rejoint la réunion. >> 5 propriétaires sur 8 et 763/1000

Travaux : abattage du sapin.

Sinistres : dans l'appartement de M. Noël corrosion de canalisation de chauffage/ coupole.

Procédures éventuelles : néant

4. Examen des propositions des propriétaires, locataires et autres ayants droit,délibérations et votes :

4.1. Mettre une serrure + cylindre sur la porte du local des vélos : accord unanime

Eliminer tout ce qui n'est pas vélos et poussettes après avertissement. Surtout ne pas y mettre de poubelles ! L'évacuation des

déchets sera à la charge des contrevenants;

Mettre un avis dans le local : si vous devez entreposer un objet pendant quelques jours, mettre le nom dessus

4.2. *Évaluation du nettoyage* : ce qui est prévu toutes les semaines, ce qui peut être fait exceptionnellement.

Encombrement sur le palier du 3ème étage. Il doit être normalement vide pour permettre le nettoyage.
Prévoir de temps en temps le nettoyage des couloirs des caves.

4.3. *Proposition de placer la police d'assurance incendie chez ETHIAS* : avantages : 100 % indemnité sur base du devis et prime sans hausse tarifaire pendant 3 ans : accord unanime.

5. *Application du Règlement d'Ordre Intérieur* : ne pas bloquer la porte de rue ouverte. Préparer un avis reprenant l'interdiction de stocker des objets personnels dans les locaux communs.

6. *Finances : Examen des budgets prévisionnels pour dépenses courantes (= charges de l'année antérieure + indexation) et pour frais extraordinaires prévisibles (à moyen terme : remplacement étanchéité toiture avec isolation)*
Alimentation du fonds de réserve : 1200 euros /an

7. *Élection d'un Conseil de Copropriété (facultatif)* Mesdames Franquinet, Alaimo et Monsieur Noël. Accord unanime.
Nomination du Commissaire aux Comptes (obligatoire) : Mme Franquinet. Accord unanime.

8. *Élection du syndic (mandat d'un an)* : le syndic actuel pose sa candidature pour un nouveau mandat.
Accord unanime.

9. *Informations diverses* : (pas de vote possible) : nettoyer la gouttière du côté façade arrière et vérifier la décharge dans le local des vélos.

10. Lecture du procès-verbal des décisions de l'AG et signature par le Président, par le secrétaire et par tous les copropriétaires encore présents ou leurs mandataires.

SPRL ACTION/SERVICE, syndic
TAECKE Pierre, gérant



ACP CASA BIANCA
Square Hauwaerts 1
1140 Bruxelles
BCE: 0834 521 187

Procès-Verbal des décisions
de l' Assemblée Générale statutaire
du 25 février 2016

ANNEXE

6. Finances :

Budget prévisionnel pour dépenses courantes (= charges de l'année antérieure + indexation 1%)

Alimentation du fonds de réserve.

Accord unanime pour un appel de fonds de réserve de 1200 euros.sur un an

	Quotité	Provision ordin	Appel réserve	Total / mois
Gielen	70	37,00 €	7,00 €	44,00 €
NOEL	170	100,00 €	17,00 €	117,00 €
Haelvoet	170	83,00 €	17,00 €	100,00 €
Namèche	149	85,10 €	14,90 €	100,00 €
Franquinet	142	73,80 €	14,20 €	88,00 €
Alaimo	142	79,80 €	14,20 €	94,00 €
Lök	139	81,10 €	13,90 €	95,00 €
Hinderickx	18	8,20 €	1,80 €	10,00 €

Merci de verser le montant repris dans la colonne "total/mois" entre le 5 et le 20 de chaque mois, à partir d'avril 2016, pendant un an, sur le compte de la copropriété : BNP PARIBAS FORTIS BE31 0012 9622 6255

SPRL ACTION/SERVICE, syndic
TAECKE Pierre, gérant